



CONTRAT DE SAILLIE IAF DJUMBE DU ROUET*HDC



Selle Français, Bai brun, 1.77m, 2013

VENDEUR :

Haras de Cordemais
Rue de la Loire
44360 Cordemais
02.40.57.70.37
contact@harasdecordemais.com

ACHETEUR :

Nom :

Adresse :

.....

Tel :

Mail :

Conditions particulières de vente

- L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus désigné aux conditions suivantes :

	Au Haras de Cordemais
Réservation	360€ HT (396€ TTC)
Solde Saillie	400€ HT (440 € TTC) jument pleine au 01/10/2022

- La réservation de la carte est effective à compter de l'acceptation des conditions du présent contrat par l'acheteur.
- Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts de retard au taux légal.
- L'utilisation de la semence de cet étalon pour une jument est conditionnée à la signature préalable d'un contrat de saillie pour cette jument.
- La réservation de la saillie est effective au retour du présent contrat signé, accompagné des 2 chèques à l'ordre du Haras de Cordemais (Réservation et solde de saillie).
- La saillie en IA frais sera mise en place exclusivement au Haras de Cordemais.

Conditions générales de vente

- Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut, à jour des vaccinations réglementaires.
- Le Haras de Cordemais se réserve le droit de refuser toute jument qui ne présenterait pas les garanties sanitaires suffisantes, sans remise en cause des sommes dues ou encaissées.
- Les frais techniques, les frais de pension, les suivis gynécologiques, sont à la charge de l'acheteur et dus aux prestataires concernés. En aucun cas, le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur au Haras de Cordemais.
- A la réception du paiement complet de la génétique et des frais annexes, le Haras de Cordemais transmet à l'éleveur la déclaration de naissance. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain comme indiquée par le SIRE.

Conditions d'utilisation

Jument :

N° SIRE :

Date présumée de la première insémination : / / 2022

Consentement éclairé de l'acheteur :

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les prestataires. **Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.**



J'accepte les conditions du présent contrat et procède au règlement.

A, le

HARAS DE CORDEMAIS :

L'acheteur :